



Novembre 2016 - n°09

L'essentiel

Le mensuel qui retrace l'essentiel de l'association des Entrepreneurs de l'Auxois

Un territoire
Une dynamique
Une économie
Des actions...

L'interview du mois

Véronique Jobic, gérante de
l'Hôtel-Relais de la Côte-d'Or à Semur-en-Auxois

Actualités

Assemblée générale :
rendez-vous le 8 décembre



Le club des Entrepreneurs de l'Auxois tiendra son assemblée générale annuelle au Vignoble de Flavigny le jeudi 8 décembre à 18 h 30. Au programme : présentation du rapport moral et financier, projets 2017, élection des membres du bureau. L'AG sera suivie d'un dîner sur place préparé par le restaurant « Chez Camille ».

Prochaine plénière en février 2017

La prochaine réunion plénière aura lieu en février 2017. Le jour et le lieu vous seront communiqués ultérieurement.

A noter

La conférence de la CCI 21 « La génération Z arrive, êtes-vous prêts ? » aura lieu le mardi 29 novembre à 18 heures au Muséoparc Alésia. Elle sera animée par Carol Allain, expert international en Ressources Humaines.

« Regrouper nos forces et développer l'excellence et l'originalité pour être attractif »

La dernière réunion plénière du club des Entrepreneurs de l'Auxois a conduit ses membres à l'Hôtel-Relais de la Côte-d'Or à Semur-en-Auxois. Rencontre avec sa gérante Véronique Jobic.

L'Hôtel-Relais de la Côte-d'Or est un ancien Relais de Poste du XVI^e, reconstruit après un important morcellement au fil des années, et qui est totalement rénové pour la partie aujourd'hui ouverte au public.

Il comprend 17 chambres, toutes de niveau 3 étoiles avec un équipement qui se veut de qualité : couchage en King Size, avec futon dans les lits doubles, sous couette et oreillers écologiques en fibres bambou, avec climatisation réversible, chauffage individuel, liseuses, veilleuse automatique sous les lits, économiseur d'énergie, TV grand écran plat, salles de bain toutes différentes, en général équipées de bain et douche, ou de très grandes douches pluie, occultations totales soit avec volets intérieurs, rideaux occultants ou volets électriques extérieurs, plateau de bienvenue, WiFi gratuit, câblage informatique n°6. Toutes les chambres sont non fumeur.

Une équipe de 6 personnes est au service de notre clientèle très diversifiée : affaire, tourisme, passage, locale, VRP, sénior.

L'Hôtel bureau est ouvert toute l'année, 365j/365 et 24h/24 grâce à une présence téléphonique sans interruption, et à un automate capable de délivrer des clefs de chambre.

Nous servons des petits déjeuners

en buffet à 12,00 €/personne, très copieux, servi à volonté de 7 heures à 11 heures tous les jours. Notre CA approche les 400 K€ pour une activité sans restauration.

Nous traitons la partie restauration avec nos collègues restaurateurs proches. Un système « traiteur » est à l'étude.

Quels sont vos projets à court et moyen termes ?

Après avoir envisagé l'ouverture de caveaux en prolongement du bar qui est ouvert à la clientèle extérieure, la complexité des nouvelles obligations nous a obligés à repenser ce lieu. Une nouvelle étude est en cours.

Une aile complète de l'ancien Relais est toujours à rénover. Il peut permettre d'y faire encore 10 chambres, ce qui reste un projet lourd mais non abandonné.

À court terme il est prévu de terminer les aménagements, les façades ocre non finies, et l'aménagement de la cour intérieure.

Comment, selon vous, peut-on développer « l'attractivité » du territoire ?

A mon avis, cela passera forcément par :

- Un regroupement de nos forces professionnelles : capacités, méthodes de travail, et méthodologie d'accueil.
- L'utilisation sous une forme simplifiée et efficace du Net pour tous nos établissements.
- La prudence d'utilisation des OTA's (Online Travel Agencies) pour garder la main sur nos établissements.
- Le développement d'une excellence et d'une originalité.



Véronique Jobic, gérante de l'Hôtel-Relais de la Côte-d'Or à Semur-en-Auxois

Vous êtes un adhérent du club de l'Auxois : quelles sont les raisons de votre adhésion ? Qu'attendez-vous du club ?

Je suis adhérente au club depuis sa naissance, j'y trouve une possibilité d'échanger, de mieux comprendre mon territoire, de participer à son économie en connaissant mieux les acteurs professionnels pour faire appel à eux. De plus, au sein du club règne une belle mentalité, saine et collective, et des meneurs qui ont tous la volonté de s'améliorer, d'être attractifs, de bien recevoir et de mieux vivre...N'est-ce pas l'ESSENTIEL ?





Réunion plénière à l'Hôtel-Relais de la Côte-d'Or à Semur-en-Auxois

La visite en images

Une trentaine de personnes ont participé à la réunion plénière du club qui a eu lieu à l'Hôtel-Relais de la Côte-d'Or à Semur-en-Auxois le 10 novembre dernier.



Le club « Entreprises & Mécénat en Bourgogne Franche-Comté » par Daniel Exartier

Comment devenir mécène ?

Le club « Entreprises et Mécénat en Bourgogne Franche-Comté », créé en 2009, a pour objet d'informer, de sensibiliser et de développer la pratique du mécénat auprès des entreprises. Il existe deux types de mécénat. Le mécénat direct : apport d'un montant en numéraire à une structure éligible au mécénat en bénéficiant d'avantages fiscaux (réduction d'impôt de 60 % de la somme versée dans la limite de 0,5 % du CA HT de l'entreprise). Le mécénat indirect ou mécénat en nature : recouvre

le don ou le prêt mobilier, immobilier ou humain (compétences), mise à disposition gratuite de prestations de services ou de biens. Le club a créé un fonds de dotation pour soutenir financièrement des projets menés par des organismes d'intérêt général de la région.

Faire du mécénat c'est : aider les projets de son territoire, accroître la notoriété de l'entreprise, mobiliser, fédérer et fidéliser ses collaborateurs, engager son entreprise au niveau de la RSE de façon pragmatique. Que

peut vous apporter le club entreprises et mécénat en Bourgogne Franche-Comté ?

Une boîte à outils pour réussir vos projets de mécénat, un choix de projets éligibles au mécénat, échanger avec d'autres entreprises engagées dans le mécénat, un accès privilégié à des experts capables de vous informer et de vous accompagner dans vos projets, le fonds de dotation du club pour un accès sécurisé au mécénat.

Plus d'informations : www.mecenat-bfc.org

